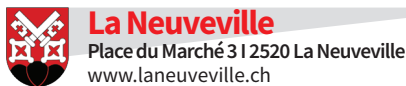


Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods

Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



EMPLOI - 1 OFFRE



La Municipalité de La Neuveville recherche pour sa crèche municipale Bidibule un ou une :

EDUCATEUR/TRICE DE L'ENFANCE A 80 %

Type de contrat: Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2026 ou date à convenir

Votre mission:

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge d'un groupe d'enfants de 3 mois à 4 ans
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous proposerez quotidiennement des activités diverses et variées correspondant au développement de chaque enfant
- Vous effectuerez un accompagnement à la parentalité en collaboration avec les familles en leur donnant des retours quotidiens
- Vous devrez travailler dans un esprit d'équipe et de coopération tout en étant un moteur pour l'équipe
- Vous serez amené/e à suivre un/e apprenti/e assistant/e socio-éducatif/ve

Votre profil:

- Formation ES exigée ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine éducatif
- Compétences bilingues français-allemand fortement souhaitées.
- Capacité à mettre en œuvre des démarches éducatives
- Aisance relationnelle avec les collègues et les parents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve de patience et de tolérance

Nous offrons: Une activité intéressante et variée au sein d'une petite structure.

Traitement: Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations: Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Anne-Sophie Shili, directrice de la crèche municipale Bidibule, par téléphone: 032/751.20.21 ou par courriel: creche@neuveville.ch.

Intéressé/e? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention « Educateur/trice de l'enfance » au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 20 octobre 2025, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, septembre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: PPE Les Mornets, agence M&M Immobilier Sàrl, Rue du Progrès 117, 2300 La Chaux-de-Fonds

Auteur du projet: Duprat Fabrice, Girardet 33, 2400 Le Locle

Emplacement: Parcelle 1723, rue des Mornets 46/48, 2520 La Neuveville

Zone: Zone d'habitation 4 étages

Constructions et dimensions: Selon plans déposés
Projet: Remplacement de la production de chaleur par deux pompes à chaleurs extérieures au sol

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 3 octobre 2025 au 3 novembre 2025. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 3 octobre 2025

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

eBau N°: 2025-5692 / 245193

Maître d'ouvrage: Municipalité de La Neuveville, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, représentée par sd ingénierie biel-bienne sa, rue Centrale 115 Nord, 2501 Biel/Bienne

Auteur du projet: sd ingénierie biel-bienne sa, rue Centrale 115 Nord, 2501 Biel/Bienne

Projet de construction: Curage du Port de la Gravière et dépôt de matériaux d'excavation dans le lac (Gals)

Emplacement: La Neuveville, Port de la Gravière, parcelle lac de Bienne

Plan de zones: Plan de protection des rives « St-Joux, Les Larrus » N° 3, lac de Bienne / hors zone à bâtir

Dérégations: Construction à proximité de la forêt (art. 25 LCFo), construction hors de la zone à bâtir (art. 24c LAT), bâtiments et installations dans les eaux, au bord, au-dessus (art. 48 LAE)

Remarque: Aménagement et exploitation extensifs de l'espace réservé aux eaux (art. 41c OEaux)

Délai de dépôt public et d'opposition: 10 novembre 2025

Lieu du dépôt: Administration communale de La Neuveville, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Dépôt public en ligne: La demande de permis de construire peut également être consultée jusqu'au délai d'opposition sous le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances/245193>

Les oppositions, réserves de droit ainsi que les demandes de compensation des charges doivent être adressées par écrit et motivées à la Préfecture de Biel/Bienne, Hauptstrasse 6, case postale 304, 2560 Nidau. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées ou en grand partie identiques ont l'obligation d'indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans les délais.

Préfecture de Biel/Bienne

Municipalité de La Neuveville

Signalement du frelon asiatique

Le frelon asiatique a été introduit dans le sud-ouest de la France il y a vingt ans et se propage depuis lors avec succès dans une grande partie de l'Europe. L'année dernière, il a été aperçu dans le canton de Berne et les premiers nids ont pu être détruits.

C'est une espèce exotique envahissante qui présente un réel danger pour la nature et plus particulièrement pour l'apiculture.

En effet, le frelon asiatique chasse de grandes quantités d'insectes comme nourriture pour ses larves, dont les abeilles.

Afin de protéger les insectes indigènes, il est important que le développement et la propagation des frelons asiatiques soient détectés et signalés le plus rapidement possible.

Le lien ci-dessous donne plus d'informations sur les insectes et leurs nids. Leur présence peut être annoncée sur le site <https://frelonasiatique.ch/fr/>

Documentations utiles:

Fiche d'aide à l'identification sur le site du canton de Berne: <https://www.weu.be.ch/> > Thèmes > Environnement et climat > Biodiversité > Espèces > Espèces exotiques envahissantes > Néozoaires envahissants

Le Département de la Gestion du Territoire



Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:

LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H

VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse

La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch

Téléphone: 032 315 70 70

Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche.
Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse. Lors d'un dépôt payant, nous acceptons le paiement cash uniquement.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3^e trimestre 2025

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h et 12h
Prêles: A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h30 et 14h30
Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45

11 octobre, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre
L'administration communale

Avis de construction

Requérants: M^{me} et M. Odile et Patrick Berthoud, Route de La Neuveville 29, 2515 Prêles

Auteur du projet: M. Patrick Berthoud, 2515 Prêles
Propriétaires fonciers: M^{me} et M. Odile et Patrick Berthoud, Prêles

Projet: Remplacement de la couverture du toit, fermeture de 2 fenêtres sur façade Est et Ouest, changement de la surface des façades Est et Ouest (crépis), installation de panneaux photovoltaïques, parcelle N° 2592, Route de La Neuveville 29, village de Prêles

Zone: H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 3 octobre au 2 novembre 2025**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 3 octobre 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérante: M^{me} Sylvie Rochat-Thomas, Route de Champex 3, 1905 Dorénaz

Auteur du projet: M. Pierre-Etienne Rochat, Route de Champex 3, 1905 Dorénaz

Propriétaire foncier: M^{me} Irène Stadler, Derrière Montet 16, 2517 Diesse

Projet: Fermeture de l'entrée du garage par une paroi et une porte pour créer un dépôt, parcelle N° 2152, Derrière Montet 16, village de Diesse

Zone: mixte A, ensemble bâti C

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 3 octobre au 2 novembre 2025**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 3 octobre 2025

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant: M^{me} et M. Katia et Heinz Schneider, Route de Nods 18, 2517 Diesse

Auteur du projet: Sunier Menuiserie Sàrl, Chemin des Auges 10, 2518 Nods

Propriétaires fonciers: M^{me} et M. Katia et Heinz Schneider, 2517 Diesse

Projet: Agrandissement du balcon existant en bois, parcelle N° 2203, Route de Nods 18, village de Diesse

Zone: Mixte A, bâtiment dans la PPS A

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 10 octobre au 9 novembre 2025**. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 10 octobre 2025

L'administration communale

Législature 2026 - 2029

Bureau électoral permanent

Conformément aux dispositions des arts 11 ss du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes, modifié le 12 juin 2025 par l'Assemblée communale, la Commune mixte de Plateau de Diesse est à la recherche de membres souhaitant intégrer le bureau électoral permanent qui fonctionnera dès les premières votations de 2026 et dont les membres seront rétribués. Nous avons besoin de

10 à 12 membres

Il s'agira de gérer les bureaux de vote et de dépouillement lors des dimanches de votations et d'élections, soit le dépôt aux urnes et le dépouillement. Il y a en moyenne quatre dimanches de votations dans l'année, mais en cas d'élections ou de votations communales, il peut y en avoir des supplémentaires.

Les conditions de postulations sont les suivantes:

- Être citoyen/ne de la commune Plateau de Diesse
- Être de nationalité suisse
- Avoir 18 ans révolus
- Disposer de ses capacités civiles
- Être à l'aise avec le travail administratif, les chiffres et les outils informatiques
- Disponibilité quatre à six dimanches par année
- Apprécier le travail en équipe
- Plusieurs membres de la même famille ne peuvent pas postuler

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Christine Grandjean au 032 315 70 70 ou par courriel à info@leplateaudiedesse.ch.

Intéressé/e? Alors vous pouvez vous annoncer sans attendre par écrit à l'Administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles ou par courriel à info@leplateaudiedesse.ch, **jusqu'au 17 octobre 2025**.

D'avance nous vous remercions de votre précieux engagement pour la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Prêles, le 26.09.2025

Le Conseil communal

Membres et délégués aux Commissions et Syndicats pour la législature 2026 - 2029

Encore quelques places vacantes !

Dans le cadre du renouvellement des membres et des délégués des diverses commissions et syndicats de commune pour la législature 2026-2029, il reste encore quelques places à repourvoir dans les commissions ou syndicats suivants:

Commission permanente des finances
 Commission permanente de l'urbanisme
 Commission permanente des pâturages
 Commission permanente d'animation
 Commission permanente des aînés
 Commission non-permanente du parc éolien Mont-Sujet

Syndicat de la Communauté Scolaire du Plateau de Diesse

Syndicat du Collège du District

Syndicat de la Communauté scolaire des Prés-de-Cortébert

N'hésitez pas à contacter l'administration communale au 032 315 70 70, ou par courriel à info@leplateaudiedesse.ch, afin d'obtenir plus d'information par rapport à l'une de ces commissions ou de ces syndicats.

Si vous portez intérêt à rejoindre une de ces structures, contactez-nous sans attendre par courriel à info@leplateaudiedesse.ch ou par écrit à Administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles, **jusqu'au 17 octobre 2025**.

D'avance nous vous remercions de votre précieux engagement pour la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Prêles, le 3 octobre 2025

Le Conseil communal

Foire de Diesse

Lundi 27 octobre 2025

Producteurs, commerçants et artisans

Venez présenter vos produits et savoir-faire

Renseignements et inscription:

morgane.matter@gmail.com / 079 315 99 49

Prix forfaitaire: 20.-

Votations et élections - Validité de vos votes

Afin que votre vote soit valable, nous devons vous rappeler les règles suivantes:

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la **carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur**.
2. Seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins. Si votre enveloppe à fenêtre devait s'être déchirée lors de l'ouverture, vous pouvez sans autre appeler le bureau communal pour qu'il vous en envoie une nouvelle.
3. Nous rappelons que les enveloppes de vote retournées par poste sans affranchissement ne sont pas prises en compte.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces dispositions, afin que nous puissions prendre votre vote en considération.

L'administration communale

Factures de fin d'année

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale **d'ici au 7 novembre 2025**.

L'administration communale

Elections communales 1^{er} tour - Législature 2026-2029

Dimanche 12 octobre 2025

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche 12 octobre au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes

aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

Attention :

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence: M. Dominique Sunier

Administration: M^{me} Christine Grandjean

Bureau de vote

Dimanche 12 octobre 2025 de 9h45 à 12h

Membres: M. Jean-René Löffel

M^{me} Floriane Membrez Dominé

Suppléant: -

Bureau de dépouillement

Dimanche 12 octobre 2025 à 9h30

Membres: M^{me} Fanny Lecomte

M. Sébastien Lehmann

M. Olivier Maurer

M. José Mettraux

M^{me} Monica Meyer

M. Arnaud Mizrahi

Suppléant: -

L'administration communale

Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Pour ce mois de novembre, un après-midi danse en douceur intitulé: Petites histoires de fleurs en musique et en mouvement, est prévu, regroupant tous les aînés de la commune. Celui-ci aura lieu le :

Mercredi 5 novembre 2025 à 15 heures
Au Battoir de Diesse

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au vendredi 31 octobre au plus tard.

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- Par téléphone: 032/ 315 70 70

- Par email: info@leplateaudediesse.ch

- Au guichet de la commune

- Par courrier: La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois d'octobre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Travaux Milieu du Village – Sur La Roche, Contre-Montet et Le Malié – Planie et pose de l'enrobé

Les travaux sur les routes susmentionnées sont en cours.

La pose de la couche de base se fera au courant de la semaine 42, sous réserve des conditions météorologiques, comme suit:

- Planie prévue le 15 octobre 2025: fermeture complète de tout le secteur.
- Enrobé, étape 1, prévu le 16 octobre 2025: fermeture complète de tout le secteur.
- Enrobé, étape 2, prévu le 17 octobre 2025, fermeture secteur hôtel de l'Ours jusqu'au carrefour et Contre-Montet.

Les 15 et 16 octobre 2025, lors de la fermeture complète du secteur, merci de bien vouloir parquer vos véhicules hors de la zone ou ne pas prévoir de déplacements ce jour-là. Pour le 17 octobre 2025, il faudra tenir compte de la fermeture partielle.

Des flyers avec informations détaillées seront mis dans les boîtes aux lettres en temps voulu.

Merci de votre compréhension

Le Conseil communal



Nods

Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Appartement à louer Cheval-Blanc Nods

3 pièces Nord-Est 1'000.- + charges 280.-

Cuisine agencée neuve, lave-linge et sèche-linge, Libre de suite

Pour informations et visite: 032 751 24 29

Stationnement du Bibliobus

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 11 octobre de 9h15 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Commune Mixte de Nods

Élections communales

Le Conseil communal a fixé au dimanche 30 novembre 2025 l'élection

- a) de 6 membres du Conseil communal
- b) du Maire

pour une nouvelle période administrative de quatre ans (2026-2029).

Conformément aux dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte de Nods, les listes des candidats / candidates doivent être déposées auprès du secrétariat communal au plus tard jusqu'au 44e jour précédant le scrutin (vendredi à 12h), soit le vendredi 17 octobre 2025 à midi.

Des listes de candidatures peuvent être retirées à l'administration communale.

Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par au moins 10 citoyens / citoyennes, habilités à voter en matière communale (au moins 3 mois de résidence dans la commune). Les candidats et candidates ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils et elles se trouvent. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction. Ils et elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Les candidats et candidates ne peuvent figurer sur plus d'une liste pour un même organe. S'ils ou elles figurent sur plusieurs listes, le secrétaire communal les invite à se décider pour l'une d'elles jusqu'au 39e jour avant le scrutin

(mercredi, à 12h). Ils ou elles seront biffés sur les autres. Si, durant ce délai, leur choix n'a pas été indiqué, ils ou elles seront biffés de toutes les listes de candidats et candidates.

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates. Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Une liste de candidats et candidates ne doit pas contenir plus de noms qu'il y a de sièges à pourvoir. Pour les élections au système proportionnel, chaque nom ne peut figurer plus d'une fois sur la liste.

Les premiers ou premières signataires de la liste ou, s'ils ou elles sont empêchés, les deuxièmes ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste.

Lorsqu'aucune liste de candidats et candidates n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs et électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix. En cas d'égalité des voix, il sera procédé à un tirage au sort.

Deux ou plusieurs listes électorales peuvent être apparentées par une déclaration concordante de signataires ou de leurs mandataires au plus tard jusqu'au 39e jour avant le scrutin (mercredi, à 12h). Entre listes apparentées, le sous-apparementement n'est pas autorisé.

Informations complémentaires

La possibilité de candidature au Conseil communal et à la Mairie est ouverte.

L'élection des membres du Conseil communal a lieu selon le système proportionnel.

Lorsque le nombre des candidats et candidates de toutes les listes se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal proclame élus tacitement tous les candidats et candidates.

En ce qui concerne l'élection du Maire, qui a lieu au système majoritaire, si une seule candidature est présentée dans les formes et délais légaux, le Maire est élu tacitement. Lorsqu'il n'y a que deux candidats valablement proposés pour un siège à pourvoir, est élu le candidat ou la candidate qui obtient le plus de voix. En cas d'égalité des voix, on procède à un tirage au sort.

Si aucun/e candidat / candidate n'obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, le Conseil communal ordonne un deuxième tour, 3 semaines après, soit le dimanche 21 décembre. Est élu(e) le candidat ou la candidate qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative). En cas d'égalité des voix, on procède à un tirage au sort.

Pour le surplus, prière de consulter les dispositions du Règlement concernant les élections aux urnes de la Commune mixte de Nods. Les prescriptions cantonales en matière de votations et d'élections, le cas échéant les prescriptions fédérales, sont applicables par analogie aux questions non traitées par ledit règlement.

Nods, le 3 octobre 2025

Conseil Communal

**Votre cœur bat pour vous.
Faites-lui du bien.**

p. ex. surveillez votre taux de cholestérol et de glycémie.

Nous avons d'autres bonnes idées pour votre santé:

Fondation Suisse de Cardiologie, Berne
Tél. 031 388 80 80, CP dons 10-65-0



Fondation Suisse
de Cardiologie

www.swissheart.ch

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Syndicat Intercommunal d'Épuration des Eaux du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods (SIEL)

Séance du Conseil intercommunal du SIEL

La prochaine séance du Conseil intercommunal du SIEL aura lieu le

**Mardi 21 octobre 2025 à 18h30
à la STEP au Landeron**

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès verbal n°57 de la séance du CI du 1^{er} juillet 2025
3. Crédit d'engagement Alpha bassin secondaire 2
4. Budget 2026 et plan financier 2026-2030
5. Informations du Comité
6. Agenda 2026
7. Divers

Les séances du Conseil intercommunal sont ouvertes au public. Toutes les personnes intéressées peuvent y assister et sont les bienvenues.

Le Landeron, le 6 octobre 2025

Le Comité du SIEL

Paroisse réformée de Nods

Assemblée de paroisse du lundi

10 novembre 2025 à 19h30 à la cure

1. Accueil et salutations
2. Nomination de deux scrutateurs/trices
3. Approuver la fusion des paroisses réformées de Diesse et de Nods

Les projets de Contrat de fusion et de Règlement d'organisation de la paroisse réformée évangélique du Plateau peuvent être consultés auprès de Liliane Darioly, 079/408.77.29 ou sur les sites internet des deux paroisses

Nods, le 4 octobre 2025

Le Conseil de paroisse

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 12 octobre

10h, Blanche-Eglise, culte célébré par la pasteure Marianne Chappuis. Textes bibliques: Jérémie 31, 31 à 34, Galates 2, 11 à 21. Chants: 41/05, 21/16, 47/05, 36/34. Organiste: Sara Gerber

Mercredi 15 octobre

10h, salle Schwander, groupe de prière

Dimanche 19 octobre

10h, Blanche-Eglise, culte avec Ste-Cène célébré par la pasteure Marie-Laure Krafft Golay 11h30 à 15h, Maison de paroisse, jeux de société pour petits et grands animés par des jeunes des paroisses Lac-en-Ciel. Des boissons sont à votre disposition. N'hésitez pas à venir avec votre pique-nique si vous le désirez.

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteure, 078 768 01 66
Marie-Laure Krafft Golay, pasteure, 032 315 11 53
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmänn, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 12. Oktober

10.30 Uhr, Aarbergerhus Ligerz: Gottesdienst zum 2. Läset-Sonntag mit Pfr. Peter von Salis und Hot Club de Berne (Musik).

Pikettdienst

10. Oktober bis 31. Dezember: Pfr. Peter von Salis (078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 12 octobre 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville
Dimanche 19 octobre 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville
Dimanche 26 octobre 2025, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Rosaire

Vendredi 17 octobre 2025,
16h, début du Rosaire, crypte, Ste-Marie, Bienne
17h Adoration / confessions, crypte, Ste-Marie, Bienne
18h messe et fin du Rosaire, crypte, Ste-Marie, Bienne

Conférence-discussion

Jeudi 30 octobre 2025, 19.30, salle Sainte-Cécile, église Sainte-Marie, Bienne
«Le deuil des familles dans la Bible», avec Monique Dorsaz, théologienne et formatrice

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Café-Contact

Prochaine rencontre Café-Contact, vendredi 10 octobre de 14h00 à 16h30, Maison de paroisse de Diesse. Prochaine rencontre, vendredi 24 octobre

Dimanche 12 octobre

Culte à La Blanche Eglise de La Neuveville, 10h00

Après-midi loto pour les enfants

Mercredi 15 octobre, 14h00-16h00, après-midi loto pour les enfants avec de beaux prix

Dimanche 19 octobre

Culte à Diesse, 10h, service de voitures (voir ci-dessous), thème: Quand les oiseaux nous parlent de la foi

Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts

Présidente: Nicole Lecomte, lecomteny@bluewin.ch, 079 287 49 86

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Vendredi 10 octobre

karao/culte. Partage en chansons. Temple de Nods à 18h30. Apéro à la sortie.

Dimanche 12 octobre

10h, culte à La Neuveville.

Contacts

Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmänn 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 079 408 77 29,
lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Adresses utiles

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h. Fermé le week-end.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert les samedis et dimanches de 11h à 17h jusqu'au 26 octobre 2025.

Prochains événements:

Dimanche 19 octobre 2025

Musée ouvert dès 11h

Animations de fin de saison dès 14h.

(voir annonce pour programme détaillé)

Mardi 21 octobre 2025 12h-12h45

Visite sandwich - Visite flash surprise

Exposition temporaire: *Max Pfänder, du trait au bronze*

www.museelaneuveville.ch

musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Nouvelle exposition: *Läset | les Vendanges*

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h

www.rebbaumuseum.ch/fr - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

PLATEAU VIVANT

RENCONTRES «Le temps de vivre»

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Samedi 18.10.2025 20h

Milla et Pascal

Auberson

Fred Blondin

Vendredi 24.10.2025 20h

Samedi 01.11.2025 20h

Dimanche 02.11.2025 17h

Samedi 08.11.2025 20h

Vendredi 14.11.2025 20h

Vendredi 21.11.2025 20h

Dimanche 23.11.2025 17h

Samedi 13.12.2025 20h

La Légende

Cie de la Marelle

The Sparkle Family